

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JANVIER 2020

DELIBERATIONS

Acceptation d'un don de 100 €

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du don de l'Association les Amis de l'Orgue Saint Léger d'un montant de 100, 00 €. Après en avoir délibéré, Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce don de 100, 00 €.

Modification du projet Pôle de Santé

En raison d'études complémentaires (structure et géotechnique du bâtiment) qui accentuent le coût initial de 150 000 €, Monsieur le Maire propose de modifier le projet du Pôle de Santé et la création de logements, en adaptant les locaux occupés actuellement par les kinésithérapeutes et en y construisant une extension du bâtiment sur cette propriété. Ce qui devrait occasionner de économies non négligeables par rapport au projet initial.

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal accepte, à la majorité (moins 3 abstentions), la modification du projet comme présenté ci- dessus.

Avenant à un bail commercial

Monsieur le Maire présente un avenant au bail professionnel initial du 07 avril 2011 concernant les locaux situés 5 bis Place de la Mairie 08200 GLAIRE, loués à deux infirmières et qui à compter du 1^{er} février 2020 ne seront uniquement occupés que par une seule praticienne suivant les mêmes conditions. Après en avoir délibéré, Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la modification du bail et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire afin de faire établir cet avenant et pour signer tous les documents afférents à ce dossier.

DIVERS

Monsieur GODIN informe le Conseil Municipal que le devis suivant a été signé :

Entreprise	Objet	Date	Montant
Val de Rutz	Pose et aménagement accès columbarium cimetière de Glaire	10/12/2019	HT : 21 731,40 € TTC : 26 077,68 €

Monsieur GODIN informe le Conseil Municipal qu'il a été procédé aux virements de crédits suivants le 16/12/2019 :

Chapitre 21 :

Article 21318 :	- 25 600,00 €	Article 2116 :	+ 25 600,00 €
	<hr/>		<hr/>
	- 25 600,00 €		+ 25 600,00 €